

Le CRNA Nord est déjà doté d'un dispositif CISM. Celui-ci consiste en un numéro vert mis à disposition des personnels, qualifiés ou en formation, de la salle et du CIV/BTIV. Cette assistance dématérialisée est assurée par un service extérieur à la DSNA.

Pour le SNCTA, **cette approche ne correspond pas aux besoins de la profession.** En effet, ce programme ne répond pas suffisamment aux objectifs de soutien et de proximité et il se borne aux incidents et accidents aériens. Les personnels doivent pouvoir être acteurs de cet accompagnement. Le type d'évènement pouvant bénéficier d'une prise en charge doit être élargi ainsi que le spectre des agents pouvant potentiellement bénéficier de cette aide.

Force de proposition, le SNCTA a présenté à l'administration un nouveau modèle CISM plus adapté. Il est élaboré sur une vision à deux niveaux. Ce dispositif serait adapté aux problématiques rencontrées dans le cadre du travail mais aussi celles de la vie personnelle qui peuvent avoir une influence potentielle sur l'opérationnel.

Mise en place de « pairs »

- ☺ Des **collègues volontaires et formés** mais qui ne se substituent pas aux professionnels de santé.
- ☺ **Contact facile** et **compréhension immédiate** des situations.
- ☺ **Proximité** et apport d'une **écoute** dans des évènements de contrôle.

Mise en place d'un réseau de thérapeutes.

- ☺ **Thérapies brèves** avec des psychologues cliniciens et **adaptées aux problématiques** rencontrées dans le domaine.
- ☺ Des **professionnels sélectionnés** pour leur qualité d'**écoute et disponibilité**. Localisations cohérentes avec les bassins de vie personnelle et professionnelle.
- ☺ **Anonymat** garanti.

Le SNCTA revendique un dispositif de soutien plus adapté et qui saura accompagner les agents faisant face à tout type de difficultés ayant des retentissements sur leur vie professionnelle.

Nous avons soumis nos travaux à l'administration et nous en accompagnerons le lancement au CRNA Nord.